

Présidence de Mme Marlène Voutat, présidente

Membres absents excusés : Mme Caroline Alvarez ; Mme Aude Billard ; M. Xavier Company ; M. Manuel Donzé ; M. Romain Felli ; Mme Alice Genoud ; M. Dominique Gigon ; Mme Line Golestani Droël ; Mme Claude Nicole Grin ; M. Sébastien Kessler ; Mme Anita Messere ; M. Fabrice Moscheni ; M. Johan Pain ; M. Roland Philippoz ; M. Vincent Rossi ; Mme Graziella Schaller ; M. Stéphane Wyssa..

Membres absents non excusés : M. Nicolas Tripet

Membres démissionnaires : Mme Géraldine Bouchez ; M. Claude-Alain Voiblet

Membres présents	80
Membres absents excusés	17
Membres absents non excusés	1
Membres démissionnaires	2
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 21 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

La présidente

Lit une prise de position du Bureau : « *Le Bureau réitère le droit de tout conseiller communal de déposer une initiative sans susciter des menaces de mort ou injures. Il reconnaît le droit à chacun de s'exprimer, mais rejette toute forme de violence* ».

Interpellation urgente

de M. Louis Dana (Soc.) et consorts : « Des nervis d'extrême droite tentent de faire respecter l'ordre à Genève. Bientôt dans les rues lausannoises ? »

Développement

M. Louis Dana (Soc.)

Réponse de la Municipalité

M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.

Discussion

M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Pierre Conscience (EàG) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Anne Berguerand (Les Verts) ; M. Valentin Christe (PLC) ; M. Jean-Marie Fürbringer (CPV) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. Yvan Salzmann (Soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.

Interpellation urgente

de M. Alain Hubler (EàG) et consorts : « Du contrôle de police à la mort »

<i>Développement</i>	M. Pierre Conscience (EàG).
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.
<i>Discussion</i>	M. Pierre Conscience (EàG) <u>qui dépose 2 résolutions</u> ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; Mme Céline Misiego (EàG) ; M. Benjamin Rudaz (Les Verts) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Pierre Oberson (PLC) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Pierre Conscience (EàG) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.
<i>Résolution n° 1 (dépôt)</i>	<i>« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité réévalue et réoriente sa politique de sécurité en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants ; il souhaite qu'elle prenne les mesures nécessaires pour garantir que les pratiques discriminatoires et les usages excessifs de la force en soient éliminés. »</i>
<i>Discussion s/résolution n° 1</i>	M. Georges-André Clerc (PLC) ; Mme Sandra Pernet (CPV) ; M. Philippe Miauton (PLR) ; M. Xavier de Haller (PLR) <u>qui dépose une motion d'ordre pour interrompre la discussion générale et la discussion sur la résolution n° 1.</u>
<i>Motion d'ordre</i>	La motion d'ordre étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la présidente la met en discussion.
<i>Discussion s/motion d'ordre de Xavier de Haller</i>	Pierre Conscience (EàG) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Xavier de Haller (PLR).
<i>Vote s/motion d'ordre</i>	Le Conseil, par 39 oui, 28 non et 8 abstentions, accepte la motion d'ordre déposée par M. Xavier de Haller.
<i>Vote s/résolution n° 1</i>	Le Conseil, par 11 oui, 54 non, et 10 abstentions, refuse la résolution n° 1 de M. Pierre Conscience.
<i>Résolution n° 2 (dépôt)</i>	<i>« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité étudie, avec les associations actives dans ce domaine, les logiques migratoires qui amènent à Lausanne des personnes sans permis de séjour ni permis de travail ; il souhaite que la Municipalité envisage les moyens permettant de garantir les droits humains et sociaux fondamentaux de ces personnes (alimentation, logement, santé, travail, justice) en les faisant échapper à leur situation d'extrême précarité. »</i>
<i>Discussion s/résolution n° 2</i>	M. Pierre Conscience (EàG) ; M. Xavier de Haller (PLR) <u>qui dépose une motion d'ordre pour interrompre la discussion sur la résolution n° 2</u>

Deuxième partie de la 14^{ème} séance du mardi 20 mars 2018

Motion d'ordre	La motion d'ordre étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la présidente la met en discussion.
<i>Discussion s/motion d'ordre de Xavier de Haller</i>	M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Johann Dupuis (EàG).
<i>Vote s/motion d'ordre</i>	Le Conseil, par 31 oui, 41 non et 4 abstentions, refuse la motion d'ordre déposée par M. Xavier de Haller.
<i>Discussion s/résolution n° 2 (suite)</i>	M. Philippe Miauton (PLR) ; M. Pierre Conscience (EàG) ; M. Axel Marion (CPV) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; Mme Sara Gnoni (Les Verts) ; M. Philippe Miauton (PLR) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Pierre Conscience (EàG).
<i>Vote s/résolution n°2</i>	Le Conseil, par 22 oui, 46 non, et 8 abstentions, refuse la résolution n° 2 de M. Pierre Conscience. Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
Clôture	La séance est levée à 23 h 00. La présidente : Le secrétaire :